

# ÉTAULES

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

Présents : 14

En exercice : 17

Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI VINGT JUIN**

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **13 JUIN 2024**

Présents BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, ~~BOITIER Jean-Louis~~, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia

Absents ayant donné pouvoir : BOITIER Jean-Louis à GAGNADRE Josselyne et LOUIS Gilles à de LACOUR SUSSAC Hugues.

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

### DE 044-2024/06-008 REPRISE DE DELAISSE DE PARCELLE RUE DE SAINTONGE

Sylvie TURPIN indique que lors de la mutation de parcelle sise 7 rue de Saintonge, un délaissé de parcelle a été constitué, cadastré section A n°2019 pour 38m². Elle propose au conseil municipal de faire l'acquisition de cette parcelle pour l'euro symbolique.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,*

- **DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section A n°2019 d'une contenance de 38 m² au prix d'un euro symbolique,**
- **DIT que les frais d'acquisition seront à la charge de la commune,**
- **CHARGE le maire de procéder à l'acquisition et l'autorise à signer tout document nécessaire à cette acquisition**



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2024.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mardi 25 juin 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

### Hôtel de Ville